



RAPPORT DE COMMISSION

PREAVIS N° 37-2018

AU CONSEIL COMMUNAL

Réponse de la Municipalité au postulat Jonas Kocher et
consorts intitulé "Quand les ruches et les élèves ne font plus
qu'un"

Séance de commission du lundi 29 octobre 2018 à 20h30

Composition : **PLR** Eric Aeschlimann président-rapporteur (EA),
Sandra Martinelli (SM)

POP Kiliñç Ali, **PS** Frédérique Beauvois (FB), Maria Correia

Les Verts Nathalie Jaccard (NJ), **UDC** : Alain De Col (ADC)

La Municipalité : Mme Patricia Zurcher Maquignaz, (PZM)

Le chef de service : Alain Peneveyre (AP)

Invité : Jonas Kocher (JK)

Introduction et exposé du préavis, discussion

PZM explique qu'il n'a pas été aisé d'avoir une discussion très approfondie avec le corps enseignant, car celui-ci est très sollicité par ce genre de demandes. Le sujet aurait peut-être été mieux traité si l'idée émanait des professeurs eux-mêmes. En bref les directeurs du primaire qui ont été approchés n'ont pas été enthousiastes. Il aurait été préférable de les consulter en amont.

Question commune d'un participant très déçu par le peu d'intérêt du corps enseignant: Est-ce que le directeur de l'école secondaire a été approché? PZM: Non.

AP nous explique encore que d'autres démarches similaires ont cours et peuvent être développées dans la Commune de type visite-découverte, hôtel à insecte par le CRA, ou passeport-vacances. Il existe aussi un label « Villes vertes suisses » dont les 60 mesures auraient pu être jointes au présent préavis.

PZM: D'autres pistes pourraient être creusées, par ex: communication et sensibilisation dans un journal.

D'autres discussions ont lieu autour des abeilles

Un participant relève l'existence de petits hôtels type Beehome

Un participant relève qu'il est très difficile de trouver un apiculteur, même à la campagne, car ce hobby demande beaucoup d'investissement de soi.

Une autre participante nous parle d'une habitante de la commune qui possède 60 ruches dont 20 se situe près de celles de Renens. Cette spécialiste se tiendrait à disposition et pourrait être approchée pour partager son expérience.

Parole au postulant

L'invité est déçu de la réponse des écoles, mais content du travail fait par la Municipalité, il reste confiant et ne lâchera pas le sujet.

Délibérations

La commission accepte, par **5 oui** et **1 abstention**, les conclusions du préavis et exprime le vœu suivant: **que le présent postulat soit présenté au directeur des écoles secondaires et que les représentants du quart politique au Conseil d'établissement relaient ce postulat.**
